

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 18 septembre 2023 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

NOR : IOMK2321849D

Ministère de l'intérieur et des outre-mer

Par décret du Président de la République en date du 18 septembre 2023, pris sur le rapport de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 31 août 2023 portant que la présente nomination est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 26 du code de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, est nommé :

Au grade de chevalier

Avec effet du 3 août 2023

M. Allaire (Pascal), commandant de sapeurs-pompiers volontaires, chef du centre d'incendie et de secours de Saint-Lyphard, 34 ans de services, décédé en intervention, dans l'accomplissement de la mission qui lui était confiée.